

**ATELIER DE SENSIBILISATION ET D'ECHANGES AVEC LES  
ACTEURS DU SECTEUR MINIER DE L'EXPLOITATION ARTISANALE  
ET A PETITE ECHELLE**

Termes de références

1. Contexte

Les récents rapports de l'ITIE-RDC, ont largement mis un accent sur la divulgation des informations sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur du secteur minier industriel. Et pourtant en RDC, outre l'exploitation minière industrielle, l'artisanat et la mine à petite échelle jouent un rôle important dans la production minière nationale et l'activité économique en termes d'emplois avec un effectif considérable d'exploitants que le secteur industriel.

En vue de cerner l'importance du secteur artisanal et la petite mine, l'ITIE-RDC a intégré ce secteur dans son périmètre de déclaration au travers l'objectif 2.6 de son Plan de Travail Triennal 2021-2023.

Par ailleurs, en 2015, le Comité Exécutif avait publié une étude de cadrage des opérateurs et des flux de l'exploitation minière artisanale réalisée par le Cabinet PricewaterhouseCoopers RDC SAS. Ce rapport de cadrage a fait ressortir le faible niveau de contribution des revenus de ce secteur au Trésor public et la complexité de cerner tous ses acteurs. Aussi, au vu du coût élevé du rapportage et des contraintes financières, la production du rapport de conciliation a été reportée d'année en année. Entretemps, le contexte de l'exploitation du secteur minier artisanal a sensiblement évolué, notamment avec la publication du Code minier révisé en 2018.

Ainsi, à la demande des parties prenantes, le Comité Exécutif a de nouveau décidé de produire un rapport sur l'exploitation minière artisanale en l'inscrivant dans son Plan de travail triennal 2021-2023 sous l'activité n°31.

Compte tenu de la complexité du secteur de l'artisanat minier, de la spécificité de chaque filière et de l'éparpillement de l'exploitation artisanale sur l'étendue du territoire de la RDC, le Comité Exécutif s'est résolu de produire trois rapports distincts portant sur les filières ci-après :

- Cuivre, Cobalt & Zinc ;
- Etain, tungstène, tantale (3T) et Or ;
- Diamant.

Dans le cadre de l'intégration de l'artisanat minier dans le périmètre de déclaration ITIE, le Comité National de l'ITIE RDC, préalablement à toute intervention de consultants dans ce secteur, a voulu réunir, dans un atelier, les acteurs clés du secteur pour échanger avec eux sur le contexte général, les informations à divulguer ainsi que les particularités de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en RDC (EMAPE).

2. Objectifs

L'objectif principal consiste à échanger avec les acteurs concernés pour avoir une compréhension claire de la chaîne d'approvisionnement pour faciliter la collecte et la divulgation des informations sur l'EMAPE.

Les objectifs spécifiques sont, à terme, les suivants :

- Sensibiliser les acteurs clés à participer activement à la collecte régulière de données et à la production du prochain rapport sur l'EMAPE.
- Identifier les acteurs clés de l'EMAPE et en établir la cartographie ;

### 3. Résultats attendus

- Les acteurs clés de l'EMAPE sont sensibilisés et sont prêts à accompagner l'ITIE-RDC dans la production du Rapport sur l'EMAPE ;
- Tous les acteurs de l'EMAPE sont identifiés et la cartographie est dressée.

### 4. Participants:

SG/Mines (1), Direction des mines (3), SAEMAPE (12), CTCPM (5), CEEC (5), CAMI (2), DGI (2), DGRAD (2), DGDA (2), ST ITIE-RDC.

Nombre : 40

5. **Lieu** : Cercle Elais Salle 1, Avenue Colonel LUKUSA à Kinshasa-Gombe.
6. **Date et Heure**: Le 11 mars 2022, de 09h00 à 15h00.



Kinshasa, le 07 mars 2022

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO